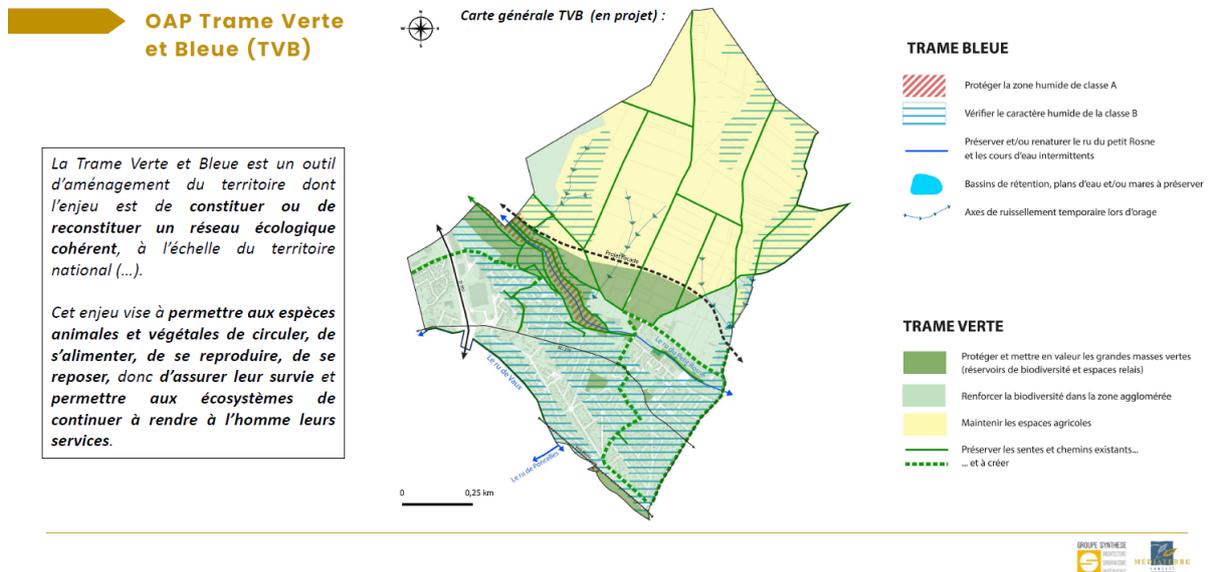


Les différents types d'OAP :

- **Thématiques** : elles mettent en cohérence des dispositions relatives à une politique particulière (patrimoniaire, habitat, déplacement, trame verte et bleue, assainissement...)

Exemple : OAP Trame Verte-Trame Bleue :



- **Sectorielles** : elles déclinent des objectifs d'aménagement sur un secteur défini.

Exemple : OAP de la Gare

2. OAP DE LA GARE

Le projet prévoit la construction d'environ 99 logements collectifs sur trois lots distincts, représentant une surface de plancher d'environ 6 350 m².

- **Lot A et lot B** : Logements sociaux avec un rez-de-chaussée partiellement dédié à des activités commerciales.
- **Lot C/C1** : logements en accession, dont 30% de logements locatifs sociaux. Ce lot sera divisé en deux programmes avec des accès piétons et véhicules indépendants. Le rez-de-chaussée du lot C sera en partie consacré à des commerces.

La hauteur des bâtiments variera entre du R+1+A/C et R+3+A/C près de la gare et du R+2+A/C plus éloigné.

Ce futur quartier autour de la gare sera un pôle central, contribuant à la recomposition urbaine et à la valorisation de la place de la gare.

